VOL LII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 12 SEPTEMBRE 1923 No. 42

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

COUPS DE PLUME

Les nouvelles qui nous arrivent d'Europe semblent meilleures et plus encourageantes que par le passé.

Les difficultés entre l'Italie et la Grèce vont se régler; la résistance passive de l'Allemagne dans la Ruhr serait à la veille de cesser; Berlin et Paris entreraient en communications directes; la Russie sortirait de l'état chaotique où elle se meut depuis quelques années; il y aurait même possibilité d'une entente commerciale entre cette dernière et la France; tout, en un mot, nous porterait à croire que le continent européen va reprendre son aplomb donnant ainsi au monde la chance de respirer plus en paix.

* * *

La dernière guerre, la grande guerre comme on l'appelle aura bien été la plus terrible, la plus désastreuse des guerres.

Toute la machinerie humaine semble être disloquée; de tout côté on tâtonne, on ne sait où mettre le pied; c'est au milieu de contorsions épouvantables que le monde essaie de remettre ses membres en place.

Les mêmes haines, les mêmes défiances, les mêmes misères vivent encore et s'il y a un changement on serait porté à croire que c'est par l'augmentation de la douleur.

La maladie du monde s'infiltre dans les veines des nations, elle se propage aux gouvernements, elle menace d'étouffer les individus, le microbe est mortel; le seul contre-poison capable d'enrayer le mal est le retour franc et sincère aux préceptes de la doctrine chrétienne et chose inexplicable, bien qu'on soit forcé de le reconnaître, tout le monde, peuples et individus, se refusent à prendre le médicament sauveur.

Il faudra pourtant en arriver là un jour.

* * *

Un grand congrès des représentants des sociétés qui ont pour but le bien-être de l'enfance se tient à Winnipeg en ce moment-ci.

Tout le monde suit ce mouvement avec intérêt.

La protection de l'enfant est d'une importance souveraine pour la nation et pour le pays.

Quand on touche à l'enfant on touche au coeur de l'humanité.

A l'avance les journeaux nous ont dit qu'à cette réunion l'on s'occuperait de toutes les questions qui se ratachent au développement physique, intellectuel et religieux des enfants.

Tous nous désirons et nous reconnaissons la nécessité qu'il y a de donner au futur citoyen du pays la solidité physique, l'érudition et la science qui orneront son intelligence et feront de lui une personnalité sinon toujours très remarquable au moins très utile à la société au milieu de laquelle il vivra.

Le point cependant le plus sérieux, la question la plus importante est l'éducation religieuse.

Un beau corps surmonté d'une intelligence brillante ne fera pas un homme vraiment supérieur si l'on a négligé d'inculquer dans l'âme de ce buste superbe la pleine notion de la divinité, le principe de la vraie foi.

L'éducation religieuse donnée à petite dose une fois la semaine, le dimanche, n'est pas suffisante; l'enseignement de tous les jours doit être imprégné de cette vérité.

Parmi tous ces délégués et déléguées les opinions sur ce point se partagent en deux camps; sans même songer à mettre en doute la sincérité de ceux qui ne partagent pas notre opinion, nous prenons la liberté d'exprimer la nôtre.

C'est une opinion que nous répétons souvent; nous croyons qu'elle est de celles qui doivent être proclamées chaque fois que l'occasion se présente, car à nulle autre elle cède sa place en importance.

AU CONGRES DU BARREAU CANADIEN

Lord Birkenhead a prononcé devant les membres de l'association du barreau canadien réunis en congrès à Montréal, un discours qui ne manquera pas d'avoir une certaine répercussion. C'était la deuxième fois que l'ancien chancelier de la Grande-Bretagne prenait la parole depuis l'ouverture de la convention.

Faisant allusion à un discours prononcé précédemment dans la soirée, par M Martin Conboy, de New-York, représentant de l'association du barreau américain, qui avait déclaré que les Etats-Unis étaient contents de vivre leur propre vie et de ne pas se mêler des troubles de l'Europe, lord Birkenhead a déclaré:

—"Au cours d'un discours que je prononçai à New-York, en 1918, je déclarai que j'étais certain que les Etats-Unis resteraient chez eux et vivraient leur propre vie. Ce discours souleva une controverse considérable aux Etats-Unis. Il fut attaqué de gauche et de droite, et l'on me critiqua d'avoir prononcé une pareille phrase.

"Or, maintenant, après plusieurs années, il semble que j'ai dit vrai." Ici, l'orateur s'arrêta un moment au milieu d'un grand silence. "C'est un peu tard. Nous fumes stupides lorsque la grande conférence de la paix siégeait à Versailles. Si nous avions alors seulement réalisé que les Etats-Unis avaient l'intention de ne se mêler que de leurs affaires, nous aurions été beaucoup plus loin.

"Si nous avions su à Versailles que les Etats-Unis resteraient étrangers aux affaires de l'Europe, plusieurs questions qui ont causé des troubles sans fin dans le monde entier auraient été évitées. Nous aurions su et nous aurions été préparés pour ce que les Etats-Unis ont fait avec l'Arménie, ce qui est arrivé en Grèce, et dans un tel cas la crise de la Ruhr aurait pu être évitée.

"En disant cela, je sais que je vais soulever une tempête," dit lord Birkenhead. "Je suis prêt à supporter mes paroles de ce soir en aucun temps et en n'importe quel pays. J'entends ne pas retrancher une particule de ce que j'ai déclaré à Williamstown et de ce que je dis ici ce soir.

"L'école idéaliste qui a précédé les dernières élections aux Etats-Unis est-elle bonne ou mauvaise? Je suis enclin à la croire bonne."

Lord Birkenhead, dans son premier discours, avait invité les Canadiens à avoir confiance en leur pays et en son bel avenir. Il a aussi parlé de la question des appels du Canada au comité judiciaire du Conseil Privé, disant que la continuation de ce système est un sujet qu'il appartient au Canada de décider.

Parlant du discours qu'il a prononcé dernièrement à Williamstown, et dans lequel il fit allusion à l'ex-président Wilson et à la Ligue des Nations, il a déclaré:— "Je n'ai qu'une observation à faire: j'ai exprimé le résultat de réflexions profondes et je le répèterai dans les notes que je ferai imprimé au sujet de l'Amérique, et je n'ai rien à expliquer ni à retirer."

Parlant de l'avenir du Canada l'orateur déclara:— Les Canadiens doivent penser à l'avenir de leur vaste pays et croire qu'il peut se développer autant que lesEtats-Unis durant ces cent dernières années. S'ils doutent un moment de l'avenir, qu'ils songent aux difficultés matérielles que les Etats-Unis ont traversées pour atteindre leur prospérité d'aujourd'hui et qui leur a conquis l'admiration mondiale.

"Vous n'avez qu'à vous attacher à vos destinées avec confiance et avec coeur jusqu'à ce que le jour luise où vous étonnerez le monde. Ceci peut-être se produira avant cent ans.

Le Canada m'a fait comprendre que le centre de gravité de l'empire s'est transporté de l'Europe au Nouveau Monde, et je voudrais voir ce centre de gravité se fixer au Canada plutôt que n'importe où ailleurs.

M Martin Conboy, de New-York, a déclaré dans son allocution, que bien des gens aux Etats-Unis, àtort ou à raison, croyaient que lord Birkenhead avait prononcé des remarques blessantes à l'égard de l'ex-président Wilson. "J'espère, dit-il, que ce n'était pas là l'intention de lord Birkenhead."

Il termina en disant qu'il n'y a pas de difficultés entre le Canada et les Etats-Unis, que les administrateurs des associations des barreaux canadien et américain ne peuvent ajuster.

M Pierre Lepaulle, de la cour d'appel de Paris, a parlé des idéals qui motivent l'effort accompli pour l'établissement de la paix internationale. "Nous autres de France, dit-il, nous désirons la paix par-dessus tout, et nous avons la guerre en profonde horreur. C'est un message de paix et de fraternitée que nous adressons du fond de nos coeurs à nos amis du Canada."

LES "PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE"

Afin de développer chez les jeunes Canadiens-Français le goût de la culture générale et d'encourager le bon labeur, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a fondé les "prix d'action intellectuelle."

Ces prix sont de cent piastres chacun. Ils seront attribués aux meilleurs pièces produites au cours de l'année (du 1er octobre 1922 au 1er octobre 1923). Persone n'est exclu: il suffit d'être canadien-français et d'être âgé de 20 à 35 ans inclusivement. Il y a des couronnes pour toutes les variétés de talent.

Afin de faciliter la tâche des juges, les auteurs, les professeurs et tous les amis des lettres canadiennes, sont priés de signaler à l'attention de l'A. C. J. C. toutes les pièces de mérite dues à la plume des jeunes; on voudra bien adresser un exemplaire de tels articles, études, livrs, ou une copie de tels manuscrits au Secrétariat général de l'A. C. J. C., rue Saint-Jacques, bureau 701, Montréal.

De généreux Mécènes se sont empressés pour la quatrième fois d'assurer à l'Association de la Jeunesse leurs encouragements et leur appui financier. Dix prix de cent piastres ont été fondés dès la première année.

Une classification de ces prix est indispensable pour les juges. Il a paru convenable d'adopter la suivante:

Prix de littérature.— Compositions en prose assez élaborées, dans un genre ou sur un sujet de quelque importance.

Prix de narration française.— Compositions en prose, d'un genre moins sévère ou sur un sujet de moindre importance.

Prix de poésie.— Poèmes d'une certaine envergure, ou groupes de pièces distinctes traitant de sujets divers.

Prix de critique littéraire et de critique d'art.— Etudes, articles de conférences écrites, se rapportant à l'histoire de la littérature et des beaux-arts, à la critique des ceuvres, aux méthodes de travail et généralement à la culture de l'esprit et à l'éducation du goût.

Prix de littérature et de sciences religieuses.— Théologie, écriture sainte, apologétique, liturgie, histoire ecclésiastique, et toutes autres études où domine l'idée de religion.

Prix de philosophis et de droit.— Compositions littéraires se rapportant à la philosophie ou au droit.

Prix d'histoire et de politique.— Etudes d'histoire canadienne ou étrangère, monographies, biographies, essais sur quelque problème d'intérêt public.

Prix de sciences sociales.— Etudes sur la société, sur les rapports des individus et des classes, sur les théories et sur les problèmes qui se rapportent à la condition et aux relations des hommes vivant en société.

Prix d'économie politique.— Etudes sur la production, sur la circulation, la répartition, ou la consommation des richesses.

Prix de travaux scientifiques et techniques.— Tous mémoires ou essais d'ordre scientifique, artistique ou professionnels, non contenus dans les divisions précédentes.

Prière d'insérer s. v. p.

Le Chef du Secrétariat de l'A. C. J. C.

Alphonse de la Rochelle

MOISSON DE L'OUEST

Le rendement de blé, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta sera probablement de 425,503,169 boisseaux.

L'Alberta occupe la tête des provinces de l'Ouest pour la production du blé par acre. Elle aura en moyenne 25 boisseaux l'acre pour 5,956,061 acres, superficie établie par le bureau de la statistique fédérale, le 11 août dernier. On chiffre à 148,901,525 le rendement en blé de la province.

La Saskatchewan récoltera en moyenne 21 boisseaux par acre sur une superficie de 12,790,984 acres, soit en tout, 268,610,664 boisseaux.

Au Manitoba, où la rouille et la mouche à scie ont fait beaucoup de ravages, la moyenne du rendement sera de 12 boisseaux. On prédit que sa récolte s'élèvera à 34,990,980 boisseaux.

La récolte des autres grains pour les trois provinces sera probablement comme suit: — Avoine, 386,825,295 boisseaux; orge, 61,540,140 boisseaux; seigle, 24,376,560 boisseaux; lin, 7,193,026 boisseaux.

La saison de 1923 aura été particulièrement pénible à plusieurs égards. Si la récolte est la plus considérable dans l'histoire de l'Ouest, elle ne sera pas aussi facile à vendre que les précédentes. Mais toutefois le grain qui trouvera son débouché vers les navires représentera une énorme somme d'argent également.

Les dégats causés par la rouille, au Manitoba surtout, sont très considérables. Une chaleur intempestive au moment où les épis se formaient a également fait beaucoup de tort aux récoltes. La mouche à scie a exercé des ravages dans toutes les provinces.

La récolte des autres grains est en général satisfaisante. Le seigle d'hiver est peut-être celui qui a donné les résultats les plus désappointants. Des tiges superbes ne sont pas remplies et les échantillons sont moins bons que les années précédentes.

La récolte de blé de 1923 n'est pas une récolte de numéro 1 dans aucune province, cependant. Il y a du numéro 1 dans toutes les provinces,mais il est probable que la qualité, l'Alberta tiendra également la tête. Le pourcentage du numéro 1 ne sera pas en proportion de la pesanteur du grain au boisseau à cause des pluies continuelles qui ont empêché les grains de mûrir d'une façon continue.

Le rendement des grains par province se chiffre comme suit:

Province	Superficie	Moyenne par acre	Boisseaux
Manitoba			
Blé	2,915,915	12 boisseaux	24,990,980
Avoine	1,834,504	40 boisseaux	73,380,000
Orge	1,156,212	25 boisseaux	28,905,300
Seigle	337,528	15 boisseaux	5,062,920
Lin	139,619	10 boisseaux	1,395,190
Saskatchewan			
Blé	12,790,984	21 boisseaux	268,610,664
Avoine	4,328,031	50 boisseaux	211,901,550
Orge	640,402	30 boisseaux	19,212,060
Seigle	568,924	20 boisseaux	11,378,480
Lin	465,653	12 boisseaux	5,587,836
Alberta			
Blé	5,956,061	25 boisseaux	148,901,525
Avoine	1,184,247	55 boisseaux	101,543,585
Orge	383,508	35 boisseaux	13,422,780
Seigle	396,758	20 boisseaux	7,935,160
Lin	15,000	14 boisseaux	210,000

PAYER OU DISPARAITRE

St-Affrique (Aveyron), 13 août 1923.

Le récent document britannique sur le paiement par l'Allemagne de son incontestable créance, souligne les divergences qui dans cette question vitale pour nous, séparent la politique suivie par le gouvernement anglais de celle adoptée par notre pays.

Trois points litigieux sont essentiellement à la base de ce regrettable désaccord.

1o La nécessité affirmée par M Baldwin, le Premier anglais, de soumettre à un comité d'experts internationaux, où serait représentée l'Allemagne, le moyen d'évaluer la capacité de paiement de cette puissance;

2o Le refus par le gouvernement britannique de reconnaître la légitimité de notre action dans la Rhur;

3o L'invitation qui nous est adressée d'abandonner plus ou moins graduellement le gage que nous détenons en Westphalie, sur la simple cessation par le Reich de la résistance qu'il a organisée, cessation qui serait considérée comme une preuve de la bonne foi allemande.

De tout temps les Français ont assez volontiers accepté d'être considérés par leurs amis comme des "poires de bon chrétien", variété délicate et savoureuse de nos historiques et plantureux vergers, mais à condition, toutefois, que ne soient pas brutalement franchies les bornes d'un égoisme discret. Or, dans l'espèce, comme on dit au Palais, le gouvernement britannique semble vouloir dépasser toute mesure. Quoi d'étonnant alors si la poire devient dure comme roc?

Comment! dans le dessein évident, et d'ailleurs avoué, de condamner les générations présentes et futures de la France aux affres d'une ruine économique irrémédiable, l'Allemagne a systématiquement et méthodiquement ravagé les plus riches provinces de notre territoire; elle avait inscrit ces odieuses destructions dans la série de ses objectifs primordiaux au moment même où elle déchainait sur le monde civilisé le terrible fléau de la lutte armée; elle échafaudait son plan initial d'opérations en fonction de ce but de guerre; et aujourd'hui, que grâce au sacrifice de nos quinze cent mille morts, l'Allemagne n'a pu atteindre, par la force longuement préparée de ses armes, l'objectif longtemps prémédité de ses criminels efforts, nous souffririons, nous les vivants, qu'elle réalise ses abominables desseins par la seule puissance de ses ténébrenses et lâches intrigues! Nous admettrions ce stupide paradoxe que l'Allemagne vaincue est incapable de réparer les dommages qu'elle a eu la puissance et la volonté d'accumuler sur notre terre ancestrale lorsqu'elle escomptait la victoire?

Eh bien! non et non!

Le bon sens du peuple français et son esprit de justice s'indignent et se révoltent contre cette désastreuse perspective.

Il ne veut rien savoir des arguties gue développent si abondamment les financiers et les économistes de l'ancien et du nouveau monde, ni des expertises étrangères du reste au Traité de Versailles, viciées d'avance par l'effondrement recherché, voulu et réalisé du mark allemand.

Au moment où l'ennemi apportait le fer, le feu et le poison dans nos villes et nos campagnes, est-ce qu'il se faisait assister d'un comité d'experts chargés de concilier la puissance et la nocivité de ses efforts destructifs avec sa capacité de réparation?

Allons donc!

Comme je l'ai écrit ici même, comme je l'ai déclaré publiquement en France et à l'étranger, on ne fera jamais "avaler" au peuple français que sa pauvre créance, gagée sur les biens meubles et

(A suivre en page 2)

PAYER OU DISPARAITRE

(Suite de la page 1)

immeubles publics, privés, présents et futurs, d'un Empire central européen de 60 millions d'âmes, que cette créance, dis-je d'ailleurs si insuffisante, restera à jamais irrécouvrable.

Que ceux qui pourraient encore en douter se donnent donc la peine de prendre contact avec nos sages populations rurales. Elles en ont assez des charges imposées à leurs épaules par la carence allemande. Elles ne sont, même pas éloignées de protester aujourd'hui contre les larges réductions antérieurement consenties, pour un bien de concorde, à la demande instante et pressante de nos amis alliés.

Plus avertis qu'on ne pourrait le croire, plus éclairés notamment par les correspondances de leurs enfants en occupation dans la Ruhr, nos ruraux accueillent avec le plus ironique de leurs sourires, les doléances renouvelées de la pauvre Allemagne, même lorsqu'elles empruntent pour s'exprimer les levres amicales d'Outre-Manche.

Dans notres province montagneuse du Rouergue, où telle et telle hauteur est encore couramment dénommée "la Montagne des Anglais", on n'a cure des controverses britanniques. Il a fallu cent ans, pensent et disent nos paysans, essentiellement traditionnalistes, pour amener nos bons amis d'Angleterre à reconnaître notre droit à l'indépendance. Nous mettrons encore cent ans, s'il le faut, pour les convaincre de l'ajustesse de nos arguments dans le débat amical engagé aujourd'hui entre eux et nous. Et en attendant, nous poursuivrons pendant cent ans et plus, si nécessaire, le paiement intégral de la créance qui nous est explicitement reconnue par le pacte de Versailles, et nous détiendrons les gages, tels que la Ruhr, qui doivent en assurer le recouvrement en capital et intérêts.

Le traité de paix est là scellé du sang de nos enfants et solennellement signé par l'Allemagne.

L'Empire allemand "doit payer ou disparaître" il n'a en face de lui d'autres solutions à envisager que celles de ce logique dilemme.

Notre pacifique pays qui, dans l'ordre et le travail, supporte si vaillamment le lourd fardeau de ses charges, notre sage pays, lis-je, compte plus que jamais sur la clairvoyance et l'énergie du gouvernement pour persévérer, en dépit de toutes les argumentations ou sollicitations, dans la ligne de conduite qu'il a resolument adoptée.

L'avenir économique de la France son existence même sont aujourd'hui, comme en 1914, l'enjeu de la partie engagée.

Reculer un pas dans la voie actuellement suivie serait consentir au Reich un avantage dont nous ne tarderions pas à sentir les plus pernicieuses conséquences. Nous savons en effet par une dure expérience [illegible] degré [illegible] l'Allemagne [illegible] pas [illegible] la base de [illegible]

Restons donc fermes quoiqu'il arrive sur les [illegible] positions [illegible] le droit et la justice [illegible] appuyés par la force de notre situation dans la Ruhr.

Général de Castelnau
Député de l'Aveyron
Président de la commission de l'armée

CES PAUVRES FEMMES

Elles ne peuvent bouger leur [illegible] sans qu'on ne discute leur conduite, leurs façons de faire [illegible] et quoi encore?

Jugez par vous-même.

Si une femme est aimable, on dit qu'elle est coquette.

Si elle est réservée on dit que c'est une sainte Nitouche.

Si elle cherche un peu de distraction en dehors de sa famille on dira qu'elle néglige ses enfants.

[illegible]

Si ses vêtements sont simples et modestes on dira qu'elle manque de goût.

Si elle parle trop, c'est une bavarde.

Si elle parle peu, c'est une insignifiante.

Si elle est grosse, on dira qu'elle ressemble à une poche d'avoine attachée par le milieu.

Si elle est maigre, on dira qu'elle est comme un manche à balai.

Si elle est gaie, si elle aime la danse et le cinéma, on dira qu'elle est flirte.

Avec tous ces "si" n'ont-elles pas matière suffisante pour que leurs oreilles aient des bruissements secrets. —*Etranger.*

UNE DETTE NETTE DE $2,403,596,995

La dette nette du Canada, le 31 août deraier, était de $2,403,596,995. C'est une augmentation de $361,285 pour le mois d'août et de $15,920,730 sur le total de la dette nette le 31 août 1922. Au mois d,août 1922, la dette nette s'était accrue de $4,866,362.

Le rapport mensuel publié hier soir par le département des finances fait voir que les dépenses ordinaires pour le mois se totalisent par $20,286,612 en comparaison de $19,517,858 en août 1922, et les revenus ordinaires, par $29,897,643 contre $29,776,818 au mois d'août 1922.

Pendant les cinq mois qui se sont terminés le 31 août 1923, le total des revenus s'est élevé à $182,163,286. C'est une augmentation de $10,886,814 sur le total des cinq mois correspondants de 1922, qui était de $171,276,472. Les dépenses ordinaires pendant cette période ont formé un total de $111,432,011, soit une diminition de $3,908,540 en comparaison du total des cinq mois correspondants de 1922, qui était de $115,340,551.

Une augmentation de $14,448,360 dans les perceptions du revenu de l'intérieur, durant cette période de cinq mois a le plus contribué à cette augmentation du total des revenus. Elles se sont élevées à $50,473,285, en comparaison de $36,024,925 en 1922. Les revenus des douanes ont accusé une augmentation de $2,856,212. Ils ont été de $51,747,090 en 1923 et de $48,890,878 en 1922.

LES ECOLES NEUTRES NE SONT PAS SATISFAITES EN AUSTRALIE

Melbourne — Sir William McPherson, premier ministre intérimaire de Victoria parlant à une église méthodiste a invité les protestants de l'Australie à fonder des écoles comme les catholiques qui paient des taxes pour subventionner des écoles "libres laiques, neutres et obligatoires,, ont fondé des écoles particulières depuis plus de 50 ans. On a longuement commenté les remarques de Sir William qui a mis en évidence la vague de criminalité qu'engendre l'enseignement neutre.

LE DESASTRE JAPONAIS

Au moment où des millions d'êtres humains vivaient paisiblement leur vie et vaquaient à leurs occupations ordinaires, la terre cède et s'effondre dans un bruit sinistre, les villes sont secouées comme des jouets d'enfants, les maisons croulent avec fracas, les habitants sont ensevelis sous les décombres, et dans le cahos immense, le cri de toutes les peurs et de toutes les épouvantes s'élève dans l'air lugubre. Aussitôt, les rivières changent de lit et tracent un sillon sanglant dans les rues couvertes de ruines; la mer s'élancent en vagues formidables sur les murs démolis, des colonnes de feu se dressent de toutes parts dans une vision d'Apocalypse.

Tel est le spectacle que présentait samedi dernier, les deux plus grandes villes du Japon, Tokio et Yokohama, qui ont été démolies en un clin d'oeil par un tremblement de terre, et où plusieurs centaines de personnes ont trouvé une mort effroyable. Les dépêches qui nous rapportent les détails, bien que concises et manquant nécessairement de descriptions fidèles, sont de nature à donner le frisson. Plus de 200,000 maisons y ont été détruites, y lisons-nous, soit par la secousse, soit par le feu. Deux cent milles personnes au bas mot ont péri, écrasées sous les débris, noyées dans les torrents nouveaux, emprisonnées dans un cercles de flammes. Les vivres font défaut dans la plupart des lieux du sinistre, et ce n'est que depuis quelques heures que l'on commence à secourir les malheureux que la mort a épargnés.

Nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'histoire moderne, un cataclysme comme celui-là. Il faut remonter aux éruptions du volcan de la Martinique, pour en trouver une miniature.

Il est infiniment regrettable que le Japon ait eu cette grande épreuve. Ces malheurs équivalent souvent à de véritabls guerres: mêmes hécatombes humains, mêmes démolitions, mêmes incendies, même désolations de la terre labourée en tous sens et déchiquetée, mêmes répercussions malheureuses sur les valeurs monétaires et sur les marchés de spéculation. Seules, la haine et la vengeance en sont absentes.

Le Japon subit du coup une perte de plusieurs milliards de dollars. Par bonheur, c'est un pays riche et puissant, qui pourra se relever assez rapidement de ses ruines. Tokio, qui forme le coeur même de l'empire nippon, et qui, à maints endroits, ressemblait à s'y méprendre à une ville occidentale, sera rebâti très vite et reprendra sa splendeur ancienne.

Tokio avait une population d'environ deux millions d'habitants. Elle avait été faite de bourgades étendues en tous sens, sillonnées de canaux, réunis par des ponts, séparées par des jardins, des bosquets et des rivières. Beaucoup de maisons étaient bâties, selon la manière nippone de l'antiquité, de lourds piliers réunis par des châssis à tentures de papier et surmontés de tuiles.

Certains boulevards ont une apparence européenne. Le Ginza, par exemple, a d'élégantes maisons et des trottoirs de briques. Parmi les monuments les plus remarquables, il y avait le château fort du Siogoun, formé de blocs énormes non cimentés et comprenant cinq lignes successives de défense. C'est au centre de cette solitude que s'élevait le palais semi européen du Mikado. Les ministères et les légations étaient dans les environs. Les autres immeubles de valeur étaient : le temple du Dragon d'or, l'Université, le collège des ingénieurs, la bibliothèque possédant le plus ancien manuscrit du monde, une splendide église russe, beaucoup d'établissements industriels, soieries, laque, faïences, porcelaine, émaux, chantiers de construction. Dans les environs, sur les collines de Siba et de l'Ouyéno, il ya des temples, des tombeaux et des musées.

Il serait malheureux que ces vieux souvenirs aient été anéantis. Mais ce malheur n'est pas le premier qui ait affligé le Mikado. En 1854, il y eut un fort tremblement de terre qui effraya considérablement les populations et présagea du malheur présent. En 1879 et en 1892, d'immenses incendies ravagèrent des quartiers entiers. Les volcans du Japon sont une menace perpétuelle.

L'autre ville japonaise qui a eu le plus à souffrir est Yokohama. Elle est moins étendue que Tokio et ne renferme que 428,000 habitants environ. Elle est à trente kilomètres de la capitale. C'est là que viennent ancrer les grands navires qui font le commerce avec ce pays. Cette ville fut longtemps le port principal du trafic. Elle avait un commerce important de sucre, de cotonnades, de métaux de lainages et de pétroles, de soie écrue, de thés et de cuivre.

Les sismologistes nous apprennent que l'endroit de la terre où la croute du globe est le plus mince se trouve justement à Yokohama. C'est là que la surface aurait cédé sur des abîmes creusés par des volcans. Les vallées ont été submergées immédiatement par une vague immense venant de la mer. Le vide causé par l'affaissement a fait un appel d'eau qui a balayé la côte et a pénétré dans les terres.

Maintenant, on prétend que les Japonais vont se bâtir de plus en plus sur les collines et les hauteurs, où les secousses sismiques sont moins dangereuses. Dans l'antiquité, d'ailleurs, ils avaient l'habitude d'habiter au-dessus des vallées. L'expérience séculaire leur avait appris que leurs plaines ne leur offraient pas assez de sécurité.

Nous souhaitons, pour le bien du monde autant que pour le Japon lui-même, que les ruines amoncelées fassent bientôt place à des villes aussi actives et aussi prospères que celles qui existaient avant le désastre.

B. D.

, Le Soleil

NOTES LOCALES

Assemblée des Forestiers Catholiques ce soir pour l'élection les officiers.

La fête champêtre s'est terminé aujourd'hui. On nous dit que les recettes ont été bonnes.

M et Mme J. E. Desrosiers sont partis pour une promenade dans la province de Québec.

MM. Declen et Bockstal sont à construire un block-apartement rue Taché à l'ancien endroit du C. N. R. Hotel.

Un incendie a détruit l'intérieur de la maison de M Peulliez rue St-Jean-Baptiste, mardi matin. On ne connait pas l'origine du feu.

M. et Mme Jacques Gingras sont de retour d'un voyage dans la province de Québec, où ils ont assisté aux noces de diamants de M. et Mme François Jean.

A une assemblée de l'Association de l'Education tenue dimanche dernier à l'Hotel de Ville, M. D. A. Prenoneau a été choisi comme commissaire d'école pour le quartier 3 en remplaçant M. Fournier démissionaire.

MONUMENT A GUYNEMER

Bruxelles — Tout dernièrement, à Poelcapelle, a eu lieu l'inauguration du monument élevé sous le haut patronage du roi, de l'Aero-Club de Belgique, de l'Aero-Club de France et du Royal Air Force britannique, à la mémoire de l'as de l'aviation française, Guynemer.

Ce monument se compose d'une stèle en terre blanche surmontée de la cigogne légendaire en plein vol, et portant sous son soubassement diverses inscriptions relatives à la carrière de l'héroïque aviateur français.

Il s'élève au carrefour de routes formant le village de Poelcapelle (Belgique), à l'endroit même où tomba le capitaine Guynemer qui était venu avec plusieurs groupes de l'aviation de chasse française participer avec les escadrilles anglaises et belges à l'offensive des Flandres de 1917.

On remarquait la présence de Mme et Mlle Guynemer. Après l'exécution de la "Marsaillaise par la musique du 24e régiment de ligne, le monument a été découvert.

Tandis que les clairons sonnent aux champs, l'évêque de Bruges s'est avancé pour bénir le monument Guynemer.

Le vicomte Berryer, ministre de l'Intérieur, le commandant anglais Lambe; le général français Barrès, le bourgmestre de Poelcapellè, l'aviateur belge Coppens, le commandant du groupe des Cigognes Riocart, etc., ont salué la mémoire de Guynemer. Après l'exécution d'une cantate de circonstance, les délégations et les sociétés avec étendards ont défilé devant le monument tandis que la musique exécutait en sourdine la "Marsaillaise", le "God save the King" et la Brabançonne".

Toute cette cérémonie s'est déroulée par un temps splendide. Elle a été êtrès émouvante.

" Le Conseil de la Cité de St-Boniface profondémnat touché par la mort de Madame Louis Laurendeau, désire offrir aux membres de la famille éprouvée l'expression de ses plus sincères condoléances. "

VOITURAGE D'ENFANTS D'ECOLE

Des soumissions seront reçues par le soussigné, pour le compte de la Commission du DISTRICT SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO. 1188, jusqu'à huit heures P. M. de jeudi le 20 septembre 1923, pour la transportation depuis le premier octobre 1923 au 30 juin 1924, des enfants d'école de la Cité de St-Boniface, Manitoba, demeurant sur les parcours suivants ou aux alentours:—

PREMIER PARCOURS:—
Voiture No. 1

Partant du coin des routes Bourget et Youville, parcourant ensuite le chemni Dawson et après la rue Dugas pour aboutir sur la rue Archibald; ou au besoin suivre le chemin Dawson et la rue Marion.

SECOND PARCOURS :—
Voitures No. 2 — 3

Partant de la maison de M. Arsène Poliquin au sud-est de l'ancienne école St-Isidore, suivant ensuite le chemin Springfield jusqu'à l'intersection de la route Dawson, et continuant sur cette route. Ceux qui fréquentent l'Ecole King George seront laissés là au retour.

TROISIEME PARCOURS :—
Voiture No. 4

Pour la transportation pendant les mois de décembre, janvier fevrier et mars d'enfants qui demeurent sur les rues Mission et McTavish.

Chaque voiutur pourra embarquer sur chaque parcours et aux alentours immédiats un nombre n'excédant pas vingt-huit enfants et les conduire soit à l'école Provencher ou à l'Académie Saint Joseph pour les classes et les ramener par la même route après 4 heures de l'après-midi.

La Commission fournira les voitures nécessaires et les commissaires se réservent le droit de fixer un horaire qui devra être suivi par les conducteurs et au besoin pourra changer le parcours. Le soumissionnaire choisi sera tenu de signer un contrat suivant la forme adoptée par le Bureau d'Education et devra fournir une garantie personnelle au montant de $250 pour chaque voiture.

Tout soumissionnaire devra marquer sur son enveloppe "Soumission pour Voiturage pour route No. ...." et indiquer la route choisie.

G. A. ROCAN,
Secrétaire-Trésorier.

St-Boniface, Manitoba, le 11 septembre 1923.